

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE VAUCLUSE

Mairie d'AVIGNON

DIRECTION DES AFFAIRES
JURIDIQUES ET DES ASSEMBLEES

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance publique du : 18 JUILLET 2024

ETAIENT PRESENT(E)S :

Mme Cécile HELLE, M. Claude NAHOUM, Mme Catherine GAY, M. Paul-Roger GONTARD, M. Fabrice TOCABENS, Mme Zinèbe HADDAOUI, M. David FOURNIER, Mme Laurence LEFEVRE, M. Claude TUMMINO, Mme Frédérique CORCORAL, M. Sébastien GIORGIS, Mme Isabelle LABROT, M. Julien DE BENITO, Mme Amy MAZARI ALLEL, M. Jean-Marc BLUY, Mme Nathalie GAILLARDET, Mme Isabelle PORTEFAIX, Mme Martine CLAVEL, M. Marc SIMELIERE, Mme Anne-Catherine LEPAGE, M. Joël PEYRE, M. Loïc QUENNESSON, Mme Joanne TEXTORIS, M. Cyril BEYNET, M. Arnaud PETITBOULANGER, Mme Sylvie MAZZITELLI, M. Bernard HOKMAYAN, Mme Françoise LICHIERE, M. Christian ROCCI, Mme Laurence ABEL RODET, Mme Kamila BOUHASSANE, Mme Annick WALDER, Mme Anne-Sophie RIGAULT, Mme Murielle MAGDELEINE, M. Jean-Pierre CERVANTES, Mme Annie ROSENBLATT, Mme Christine LAGRANGE, M. Michel BISSIERE, Mme Florence ROCHELEMAGNE

ETAIENT REPRESENTE(E)S :

Mme Laure MINNSEN par M. Christian ROCCI
M. Eric DESHAYES par M. Paul-Roger GONTARD
M. Kader BELHADJ par Mme Martine CLAVEL
Mme Anne GAGNIARD par Mme Zinèbe HADDAOUI
Mme Marie-Anne BERTRAND par M. Loïc QUENNESSON
M. Bernard AUTHEMAN par M. Claude NAHOUM
M. Thierry VALLEJOS par Mme Kamila BOUHASSANE
M. Stéphane PRZYBYSZEWSKI par Mme Anne-Sophie RIGAULT
M. Arnaud RENOARD par Mme Murielle MAGDELEINE
M. Mouloud REZOUALI par M. Jean-Pierre CERVANTES

ETAIENT EXCUSE(E)S :

Mme Ghislaine PERSIA
M. Paul RUAT
Mme Martine BAREL
Mme Carole MONTAGNAC

AR préfecture :

Date de télétransmission :

Date de réception en préfecture :

AVIGNON

Ville d'exception

CONSEIL MUNICIPAL DU 18 JUILLET 2024

22

SECURITE PUBLIQUE : NPNRU Secteur Rocade : Création d'un poste de police mutualisé - Approbation de l'avenant n°1 à la convention de financement avec l'Etat.

Mme LABROT

Mes chères Collègues, mes chers Collègues,

Par délibération n°22 du Conseil Municipal du 29 juin 2021, il a été approuvé la création d'un nouveau poste de police mutualisé Police Municipale / Police Nationale dans le quartier Sud Rocade et situé au rez-de-chaussée de la Résidence Le Mistral propriété du bailleur Grand Delta Habitat.

Ce nouveau poste de police viendra compléter le maillage territorial de nos postes de Polices Municipaux central (St Lazare) et de proximité : Trillade, Monclar, Pont des Deux Eaux, Saint Chamand, Montfavet et Place Pie.

Dans le cadre des études de conception menées de front avec les études de réhabilitation de la résidence et des espaces publics adjacents, le coût d'opération pour la création du Poste de Police mutualisé a été actualisé à 980 000 TTC. Ce coût intègre notamment, l'inflation du coût des matériaux, le renforcement de la sécurité de nos agents par la mise en œuvre de vitrages pare balles et de vidéoprotection dans les locaux ainsi que la prise en compte de toutes les sujétions techniques liées à la transformation de locaux d'habitation en Etablissement Recevant du Public.

La ville d'Avignon et l'Etat ont convenu ensemble de confirmer la réalisation de ce poste de Police mutualisé, renforçant la synergie entre nos équipes, et de maintenir le principe d'un financement de ce poste de Police à part égale entre la Ville et l'Etat.

Il est donc soumis au Conseil Municipal le projet d'avenant n°1 à la convention de financement entre la Ville et l'Etat actant le nouveau coût prévisionnel de l'opération à 980 000 € TTC et conservant un financement à part égale entre la Ville et l'Etat.

AR préfecture :

Date de télétransmission :

Date de réception en préfecture :

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-29,
Vu la délibération n°22 du Conseil Municipal du 29 juin 2021 approuvant la création d'un nouveau poste de police mutualisé Police Municipale / Police Nationale dans le quartier Sud Rode,.
Vu la convention de financement entre la Ville et l'Etat,
Vu le projet d'avenant n°1 à la convention de financement entre la Ville et l'Etat,

Considérant l'avis favorable de la ou des :
Commission Développement territorial et urbain

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré

- **APPROUVE** l'avenant n°1 à la convention de partenariat avec l'Etat sur la création du poste de police mutualisé Ville d'Avignon/Etat;
- **IMPUTE** la dépense sur le chapitre 204, compte 204183;
- **IMPUTE** la recette sur le chapitre 13, compte 1321;
- **AUTORISE** Madame le Maire ou l'Elu(e) Déléguée(e) à signer toutes les pièces à intervenir.

ADOPTE



Pour le Maire,
Par délégation,
le 1er Adjoint,
M. Claude NAHOUM

Le Secrétaire de Séance
M. Christian ROCCI

PARVENU A LA PREFECTURE LE 25 JUIL. 2024
ACTE PUBLIE LE 26 JUIL. 2024

AR préfecture :

Date de télétransmission :

Date de réception en préfecture :